

Standard FCI N° 191 /22.06.2001 / F

ORIGINE : Belgique-France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 25.10.2000.

UTILISATION : A l'origine, le Bouvier des Flandres était employé, comme conducteur de troupeaux, comme chien de trait et comme chien de baratte. La modernisation de l'équipement des fermes a modifié l'utilisation première, et de nos jours le Bouvier des Flandres sert surtout de chien de garde pour la propriété et la ferme, de chien de défense et de police. Ses aptitudes physiques et comportementales, ses grandes qualités olfactives, d'initiative et d'intelligence permettent de l'utiliser comme chien de pistage, de liaison et de contre-braconnage.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 1 Chiens de berger et de bouvier (sauf chiens de bouvier suisses).
Section 2 Chiens de bouvier (sauf chiens de bouvier suisses).
Avec épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Le Bouvier des Flandres, comme son nom l'indique, est originaire des Flandres, tant belges que françaises, aucune frontière naturelle ne séparant ces deux contrées. Les bouviers ou toucheurs de bestiaux des Flandres qui avaient besoin de bons chiens pour conduire leurs troupeaux, ne sélectionnaient ceux dont ils disposaient dans leur région que sur leurs seules qualités comportementales et physiques, dont le Bouvier des Flandres actuel a hérité.

ASPECT GENERAL : Sub-bréviligne. Corps court et trapu, membres forts et bien musclés. Le Bouvier des Flandres donne une impression de puissance mais sans lourdeur. Le Bouvier des Flandres sera jugé en statique dans ses positions naturelles sans contact physique avec le présentateur.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

- La longueur du corps de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse doit être sensiblement égale à la hauteur au garrot.
- Les proportions de la longueur du crâne par rapport à la longueur du museau sont de 3 à 2.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Le Bouvier des Flandres possède le caractère calme et raisonné du sage hardi. Par le feu de son regard, il révèle l'intelligence, l'énergie et l'audace.

Le Bouvier des Flandres doit absolument conserver ses aptitudes au travail. Toute dérive qui puisse nuire à celles-ci doit être pénalisée.

TETE : La tête est d'apparence massive, encore plus accusée par la barbe et la moustache. Elle est proportionnée au corps et à la taille. Elle se révèle bien ciselée à la palpation.

REGION CRANIENNE : Bien développée et plate, légèrement moins large que longue. Les lignes de dessus du crâne et du chanfrein sont parallèles. Le sillon frontal est à peine marqué.

Stop : Peu accusé, plus apparent que réel par suite des sourcils relevés.

REGION FACIALE :

Truffe : La truffe termine le chanfrein en une ligne légèrement convexe à son extrémité. Elle doit être bien développée, arrondie en ses bords, et de couleur toujours noire. Narines bien ouvertes.

Museau : Large, puissant, osseux, rectiligne dans son profil supérieur, allant en diminuant vers la truffe, sans jamais être pointu. Sa longueur sera plus courte que celle du crâne dans la proportion de 2 à 3. Son périmètre, pris juste en dessous des yeux, sera sensiblement égal à la longueur de la tête.

Lèvres : Bien jointives et fortement pigmentées.

Mâchoires/dents : Les mâchoires doivent être puissantes et d'égale longueur. Les dents sont fortes, saines, blanches et régulièrement implantées. Incisives en ciseaux ou bout à bout. La denture doit être complète.

Joues : Plates et sèches, apophyses zygomatiques peu saillantes.

Yeux : D'expression franche et énergique, ni proéminents, ni enfoncés dans les orbites. Leur forme doit être légèrement ovale et ils sont axés sur une ligne horizontale. Leur couleur doit être la plus foncée possible par rapport à celle de la robe. Les yeux clairs ainsi que d'expression hagarde doivent être fortement pénalisés. Paupières de couleur noire, sans trace de dépigmentation. Les conjonctives ne doivent jamais être apparentes.

Oreilles : Coupées en triangle, portées bien droites, attachées haut et très mobiles; il est recommandé que la coupe soit proportionnée au volume de la tête.

Oreilles non amputées :

Position : Attachées haut, au-dessus du niveau des yeux, les pavillons tombant verticalement. Le pli de cassure ne doit pas dépasser le plan supérieur du crâne.

Forme et port : Semi-longues, en forme de triangle équilatéral, légèrement arrondies à la pointe, tombant à plat sur les joues, sauf le léger décollement au point supérieur de l'attache; ni plissées, ni papillotées; proportionnées à la grandeur de la tête; recouvertes de poil ras.

COU : Doit être dégagé et suffisamment relevé. Fort, musclé, s'élargissant graduellement vers les épaules, sa longueur sera légèrement inférieure à celle de la tête. Nuque puissante et légèrement bombée. Pas de fanon.

CORPS : Puissant, râblé et court.

Ligne du dessus : Ligne supérieure du dos et du rein horizontale, tendue et ferme.

Garrot : Légèrement saillant.

Dos : Court, large, musclé et bien soutenu, sans apparence de faiblesse, tout en restant flexible.

Rein : Court, large, musclé; il doit être flexible sans apparence de faiblesse.

Croupe : Doit suivre d'aussi près que possible la ligne horizontale du dos et se fondre insensiblement avec le cintre de la fesse. Large sans excès chez le mâle, plus développée chez la chienne. La croupe avalée ou en pupitre est un défaut grave.

Poitrine : Large et bien descendue jusqu'au niveau des coudes, elle ne doit pas être cylindrique. Les premières côtes sont légèrement arquées, les autres bombées et très inclinées vers l'arrière, donnant la longueur de poitrine désirable. Les côtes plates seront fortement pénalisées. La distance comprise entre la partie antérieure du sternum (manubrium) et la dernière côte, doit être grande, soit environ les 7/10^e de la hauteur au garrot.

Ligne du dessous : Le dessous de la poitrine remonte très légèrement vers le ventre qui est peu relevé. Les flancs doivent être courts, spécialement chez le mâle.

QUEUE : Attachée relativement haut, la queue doit être dans l'alignement de la colonne vertébrale.

Certains chiens naissant anoures, ne peuvent être pénalisés de ce fait.

La queue doit être coupée dans la semaine de la naissance en laissant deux ou trois vertèbres.

Dans les pays où la caudectomie est interdite, la queue entière est admise.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Les membres antérieurs ont une ossature forte et sont bien musclés. Ils sont parfaitement droits et parallèles vus de devant.

Epaules : Relativement longues, musclées, sans lourdeur et modérément obliques. L'humérus et l'omoplate sont sensiblement de même longueur.

Bras : Modérément obliques.

Coudes : Bien au corps et parallèles, les coudes décollés ou rentrés, au placer naturel ou en action, sont des défauts.

Avant-bras : Vus de profil comme de face, ils doivent être parfaitement droits, parallèles entre eux et perpendiculaires au sol. Ils seront bien musclés et avec une forte ossature.

Poignets : Exactement à l'aplomb de l'avant-bras. L'os pisiforme forme seul une saillie à la face postérieure du poignet (carpes). Ossature forte.

Métacarpes : D'ossature forte, assez courts, très peu inclinés vers l'avant.

Pieds antérieurs : Courts, ronds et compacts, ni en dehors, ni en dedans. Les doigts doivent être serrés et cambrés avec des ongles forts et noirs. Coussinets épais et durs.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Puissants avec musculature prononcée, bien d'aplomb, et vus de derrière parfaitement parallèles, ils doivent se mouvoir sensiblement dans les mêmes plans que les membres antérieurs.

Cuisses : Larges, bien musclées, leur direction sera parallèle au plan médian du corps. Le fémur ne doit être ni trop droit, ni trop incliné. La fesse sera bien descendue, culottée et ferme.

Genou : Sensiblement placé sur une ligne droite imaginaire partant du point le plus élevé de la hanche (crête iliaque) et perpendiculaire au sol.

Jambes : Modérément longues; bien musclées, ni trop droites, ni trop inclinées.

Jarrets: Plutôt près de terre, larges, bien tendus. Vus de derrière, ils seront droits et parfaitement parallèles en position d'arrêt. En action, ils ne doivent ni rentrer, ni s'écarter de l'axe du membre.

Métatarses : Robustes et secs, plutôt cylindriques, perpendiculaires au sol quand le chien est au placer naturel. Sans ergots.

Pieds postérieurs : Ronds, solides, les doigts bien serrés et cambrés avec des ongles forts et noirs. Coussinets épais et durs.

ALLURES : L'ensemble du Bouvier des Flandres doit être harmonieusement proportionné pour permettre une allure dégagée, franche et fière. Le pas et le trot sont les allures habituelles, quoique l'on rencontre également des ambleurs. Au trot ordinaire, le Bouvier des Flandres se couvre.

PEAU : Bien adhérente, sans laxité excessive. Le bord des paupières et des lèvres est toujours très foncé.

ROBE

QUALITE DU POIL : La robe est très fournie, le poil de couverture formant avec le sous-poil serré une enveloppe protectrice parfaitement adaptée aux variations climatiques brusques de la contrée d'origine de la race. Le poil doit être rude au toucher, sec et mat, ni trop long, ni trop court (6 cm environ) légèrement ébouriffé, sans jamais être ni laineux, ni bouclé. Sur la tête, il est plus court et à peu près ras sur la partie extérieure des oreilles, dont le pavillon interne est protégé par un poil modérément long. La lèvre supérieure sera moustachue et le menton garni d'une barbe fournie donnant cette expression rébarbative si caractéristique de la race. Les sourcils sont faits de poils relevés, accentuant la forme des arcades sourcilières, sans jamais voiler les yeux. Le poil est particulièrement dur et crissant sur la partie supérieur du dos. Il se raccourcit très légèrement sur les membres tout en restant rêche. Le poil plat est à éviter parce que notant un manque de sous-poil. Le sous-poil est une bourre faite de poils fins et serrés qui poussent sous le poil de couverture et forment avec lui un manteau imperméable.

COULEUR DU POIL : La robe du Bouvier des Flandres est généralement grise, bringée ou charbonnée. La robe noir zain est également admise, sans être à favoriser. Les robes claires, dites délavées, ne sont pas admises. Une étoile blanche au poitrail est tolérée.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : 62 à 68 cm pour les mâles,
59 à 65 cm pour les femelles.

Avec tolérance de plus ou moins 1 cm.

Dans chaque sexe, la taille idéale est la moyenne de ces deux limites, soit 65 cm pour les mâles et 62 cm pour les femelles.

Poids : Approximativement
de 35 à 40 kg chez les mâles,
de 27 à 35 kg chez les femelles.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

DEFAUTS GRAVES :

- Chien craintif.
- Aspect molossoïde, chien trop lourd.
- Corps nettement trop long (légère tolérance pour la femelle), trop léger.
- Tête trop massive, stop accusé, sillon frontal marqué, apophyses zygomatiques très saillantes.
- Crâne bombé, crâne étroit, crête occipitale très saillante, défaut important de parallélisme crâne/chanfrein.
- Museau trop long, truffe pincée.
- Lèvres molles, épaisses et couvrantes.
- Mâchoires en occlusion croisée; malocclusion.
- Dents petites, malsaines, mal alignées.
- Yeux clairs, globuleux, regard atypique.
- Oreilles entières papillotées, plissées.
- Cou cylindrique, fanon.
- Dos très ensellé, très voussé.
- Défauts importants d'aplombs, chien très campé, jarrets très coudés.
- Poil soyeux, absence de sous-poil, robe gonflée, brillante, apprêtée.
- Manque de garniture en tête.
- Défauts convergents de dépigmentation (truffe, lèvres, paupières).

DEFAUTS ELIMINATOIRES :

- Chien agressif ou chien peureux.
- Manque de type évident.
- Truffe ladrée ou d'autre couleur que noire.
- Museau pointu.
- Prognathisme supérieur ou inférieur accusé.
- Manque de dent autre qu'une PM1.
- Yeux vairons ou d'expression hagarde.
- Entropion, ectropion, ladre des paupières.
- Robe brun chocolat, blanche, poivre et sel, couleur délavée, toute autre couleur blonde allant du clair au roux même charbonné.
- Taille hors des limites du standard.

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.